

Ajaccio, le **01 MARS 2022**

LA DIRECTRICE GENERALE

Tél : 04 95 51 98 54
Mél : ars-corse-direction-generale@ars.sante.fr;
Références à rappeler : **2022 - 03 - 164**

Objet : **Maintien du plan blanc régional**

Madame, Monsieur,

En Corse, comme sur tout le continent, les indicateurs de suivi de l'épidémie Covid-19 montrent une forte diminution de la circulation virale même si celle-ci est lente.

La région Corse comme PACA sont les seules régions hors outre-mer à connaître un taux d'occupation des soins critiques par des patients COVID supérieur à 60 %.

En effet, l'organisation hospitalière reste mobilisée de façon encore soutenue, avec :

- La nécessité de maintenir une double filière aux urgences et en hospitalisation ;
- La nécessité de maintenir des unités dédiées pour permettre des hospitalisations de patients positifs requérant une surveillance médicale adaptée.

L'organisation hospitalière fortement exposée et sollicitée depuis le début de cette crise est extrêmement fragilisée aujourd'hui par un taux d'absentéisme élevé et des difficultés à recruter pour maintenir les ressources humaines, en nombre et en compétence, indispensables à la continuité des soins. L'accueil de patients COVID accentue les difficultés structurelles relatives aux ressources humaines que connaissent l'ensemble des établissements publics et privés.

Par ailleurs, les organisations dérogoires, appuyées sur les dispositions du plan blanc, doivent pouvoir se poursuivre pour finaliser les programmes de reprise des interventions sur les plateaux techniques des établissements qui ont été les plus impactés par les vagues successives de déprogrammation.

Dans ce contexte, j'ai décidé de prolonger le plan blanc régional, activé le 2 décembre 2021 jusqu'au 15 mars. Ce maintien doit permettre la reprise d'une activité hospitalière dans les conditions les plus sécurisées.

Je vous invite, par ailleurs, au cours de nos échanges périodiques pour la gestion de cette crise, à me faire retour des difficultés que cette poursuite pourrait générer vous concernant.

La directrice générale,


La Directrice Générale de l'ARS de Corse,

Marie-Hélène LECENNE